

## **Conditions Générales d'Utilisation et de Services de la communauté RENÊtre et de sa plateforme**

### **ARTICLE 1 - Définitions**

### **ARTICLE 2 - Désignation de l'Éditeur**

### **ARTICLE 3 - Dispositions générales aux CGUS**

Objet

Champ d'application

Disponibilité et opposabilité des CGUS

Modification des CGUS

### **ARTICLE 4 - Entrée en vigueur et durée**

Principe

### **ARTICLE 5 - Conditions d'Adhésion à RENÊtre**

### **ARTICLE 6 - Processus d'Inscription et d'Adhésion à RENÊtre**

### **ARTICLE 7 - Accès à la Plateforme – description des Services**

Modalités d'accès à la Plateforme

Services accessibles à L'adhérent-e

### **ARTICLE 8 - Obligations de L'adhérent-e**

### **ARTICLE 9 - Obligations de RENÊtre**

### **ARTICLE 10 - Prix et paiement de l'Adhésion**

Prix de l'Adhésion

Païement de l'Adhésion

### **ARTICLE 11 - Propriété intellectuelle de RENÊtre**

### **ARTICLE 12 - Droit à l'image**

### **ARTICLE 13 - Responsabilité**

Généralités

Accès et fonctionnement du Site et de la Plateforme

Prise et exécution d'une Adhésion sur le Site

Informations et contenu publiés par les adhérent-es

### **ARTICLE 14 - Force majeure**

### **ARTICLE 15 - Assurance**

### **ARTICLE 16 - Exclusion – Résiliation**

Résiliation pour convenance de L'adhérent-e

Manquements à ses obligations par L'adhérent-e

### **ARTICLE 17 - Données personnelles**

### **ARTICLE 18 - Notification**

Notification obligatoire selon l'article 6. I. 7 de la loi du 21 juin 2004

Contenu susceptible d'être illicite

### **ARTICLE 19 - Commentaires, critiques, communications et autres contenus**

### **ARTICLE 20 - Liens hypertextes**

### **ARTICLE 21 - Divers**

### **ARTICLE 22 - Loi applicable et Tribunal compétent**

### **ARTICLE 1 - Définitions**

« Adhésion » : désigne l'acte juridique par lequel un Utilisateur / une Utilisatrice qui a procédé à une Inscription pour devenir adhérente de la communauté RENÊtre, règle à Isabelle Deffernez le prix de son adhésion annuelle ou semestrielle ou trimestrielle ou de son renouvellement lui permettant d'accéder aux Services proposés exclusivement aux adhérentes de cette communauté.

« Adhérente » : désigne toute personne physique ou morale qui a adhéré à la communauté RENÊtre. Une personne morale ne peut détenir qu'une adhésion.

« Compte » : désigne l'ensemble des données fournies et modifiables par un utilisateur/une utilisatrice, accessibles via des interfaces mises à sa disposition par RENÊtre et réunies par un identifiant unique. Le compte est accessible, partiellement ou totalement, via la Plateforme et le groupe privé.

« Conditions Générales d'Utilisation et de Services » ou CGUS » ou « Contrat » : désigne(nt) le présent acte et ses annexes.

« Données » : désignent indifféremment les Données Professionnelles ou les Données à caractère personnel de l'Utilisateur/Utilisatrice.

« Données Professionnelles » : désignent toute information se rapportant à l'entreprise et le champ d'activités de l'Utilisatrice tels que la dénomination ou raison sociale de l'entreprise, siège social, forme sociale, chiffre d'affaires, numéro SIREN (identification administrative de l'entreprise), date du début d'activité, le site web de l'entreprise, secteur d'activité, effectifs de l'entreprise, statut professionnel, etc.

« Données à caractère personnel » ou « Données Personnelles » : désignent toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée «personne concernée») ; est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

« Éditeur » ou « REnÊtre » : désigne la communauté gérée par Isabelle Deffernez, auto-entrepreneur, dont le siège social est situé à 22250 Plumaugat, Le Fros, numéro de Siret 93242928500012. Pour plus d'informations, l'Utilisateur/Utilisatrice peut consulter les Mentions Légales.

« Éléments » : désignent, sans que cette liste soit exhaustive, les images, photographies, musiques, sons, vidéos, textes, articles de blog, le blog lui-même, icônes, logos, logiciels, programmes informatiques, bases de données, annuaire, Données ou tout autre contenu de quelque nature qu'il soit, diffusés et / ou intégrés sur le Site, la Plateforme, le groupe privé ou composant le Site, la Plateforme ou le groupe privé.

« Inscription » : désigne la procédure permettant de créer un Compte sur une application mise à disposition par REnÊtre et permettant de devenir Utilisateur/Utilisatrice.

« Mentions Légales » : désignent les informations légales relatives à REnÊtre.

« Partie » ou « Parties » : désigne(nt) individuellement ou conjointement REnÊtre et / ou un Utilisateur/Utilisatrice.

« Plateforme » : désigne la ou les applications Web mises à disposition par REnÊtre et accessibles à l'adhérente en s'y connectant via ses Identifiants. L'accès à la Plateforme nécessite l'usage de navigateurs Internet récents.

« Services » : désignent les prestations proposées par REnÊtre en ligne via la Plateforme et le groupe privé et accessibles aux adhérentes à compter de leur Adhésion. Les Services sont décrits plus précisément à l'article 7 des CGUS.

« Site » : désigne les sites Web vitrines accessibles aux adresses URL <https://www.renetrejsj.com> et <https://www.isabelledeffernez.com> gérés et animés par Isabelle Deffernez.

« Utilisatrice/Utilisateur » : désigne l'adhérent-e.

« Groupe privé » : désigne l'espace collaboratif édité et hébergé par META (Facebook) et mis à la disposition des adhérent-es par REnÊtre.

## **ARTICLE 2 - Désignation de l'Éditeur**

L'Éditeur du Site et de la Plateforme est Isabelle Deffernez, telle que désignée à l'article 1 des CGUS et / ou dans ses Mentions Légales.

## **ARTICLE 3 - Dispositions générales aux CGUS**

### **3.1. Objet**

Les CGUS ont pour objet de fixer les conditions et les modalités de :  
l'Adhésion aux Services et à la Plateforme REnÊtre ;  
la mise à disposition et l'utilisation de la Plateforme par les adhérent-es ;  
la fourniture des Services aux adhérent-es.

Les documents contractuels suivants, présentés par ordre croissant de supériorité, forment le Contrat qui régit l'ensemble des relations entre les Parties :

Les CGUS ;

Annexe : Contrat de cession de droit à l'image.

En cas de contradiction entre une et / ou plusieurs dispositions figurant dans deux documents de priorité différente, le document de force hiérarchique supérieure prévaudra.

### **3.2. Champ d'application**

Les CGUS régissent exclusivement l'accès et la fourniture des Services et de la Plateforme par REnÊtre à l'Utilisateur/Utilisatrice professionnel-le, agissant dans le champ de son activité professionnelle.

**LES DISPOSITIONS PROTECTRICES DU CODE DE LA CONSOMMATION NE SONT PAS APPLICABLES À L'UTILISATEUR/L'UTILISATRICE.**

Conformément la réglementation en vigueur, le réseau et ses contenus numériques ne sont pas soumis au droit de rétractation. Selon l'Article L221-28 de la loi en vigueur depuis le 28 mai 2022, modifié par

l'Ordonnance n°2021-1734 du 22 décembre 2021, l'Adhérente, payant accès dès son inscription à la plateforme et tout son contenu numérique, reconnaît qu'elle perd son droit de rétractation en validant ces CGUS.

Cette perte de droit est réalisée dès lors que l'Utilisateur/Utilisatrice prend connaissance de l'article 3 de ces CGUS et coche la case suivante lors de l'Adhésion aux Services :

« J'ai lu et j'accepte les CGUS ».

Les CGUS sont rédigées, ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le Site et la Plateforme, en langue française.

### **3.3. Disponibilité et opposabilité des CGUS**

Les CGUS sont mises à la disposition de l'Utilisateur/Utilisatrice sur le Site et la Plateforme de REnÊtre. Les CGUS y sont directement consultables.

De même, après l'Adhésion, REnÊtre transmet, à l'adhérent-e, les CGUS applicables à l'Adhésion intervenue (via un lien hypertexte vers les CGUS dans l'e-mail confirmant son Adhésion).

Les CGUS peuvent également être communiquées à l'adhérent-e sur simple demande par téléphone ou courrier électronique. Les coordonnées de REnÊtre sont disponibles dans ses Mentions Légales.

Les CGUS sont opposables à l'Utilisatrice qui reconnaît, en cochant une case prévue à cet effet, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant d'adhérer.

La validation de l'Adhésion, par sa confirmation, vaut acceptation par l'utilisatrice aux CGUS en vigueur au jour de l'Adhésion dont la conservation et la reproduction sont assurées par REnÊtre conformément à l'article 1127-2 du Code civil.

### **3.4. Modification des CGUS**

REnÊtre se réserve la faculté d'apporter des modifications aux CGUS.

## **ARTICLE 4 - Entrée en vigueur et durée**

Principe

Les CGUS prennent effet à compter du jour de l'Adhésion de l'utilisateur/utilisatrice.

Les CGUS sont conclues pour une durée initiale déterminée de trois (3), six (6) ou douze (12) mois (ci-après la « Durée Initiale »).

A l'issue de la Durée initiale, les CGUS seront renouvelées mensuellement, au tarif en vigueur de la durée de renouvellement, communiqué par REnÊtre, sauf dénonciation des CGUS par l'une des Parties, par e-mail à [contact@isabelledeffernez.com](mailto:contact@isabelledeffernez.com), un (1) mois au moins avant l'échéance du terme.

En tout état de cause et par souci de transparence, REnÊtre transmettra un courrier électronique à l'adhérent-e, trente (30) jours avant l'échéance de son Adhésion, afin de l'informer :

- de la date du terme de son Adhésion,
- des modalités de renouvellement du Contrat avec invitation à mettre à jour, le cas échéant, ses informations personnelles et / ou professionnelles et ses coordonnées bancaires pour paiement.

A défaut de dénonciation des CGUS avant la fin de la durée initiale, les CGUS et l'Adhésion seront tacitement et automatiquement renouvelées tous les mois selon les modalités et dans les conditions fixées à l'article 11 des CGUS.

L'adhérente peut, après la durée initiale, à tout moment, demander à résilier son abonnement en envoyant un mail le demandant explicitement à [contact@isabelledeffernez.com](mailto:contact@isabelledeffernez.com).

En cas de non-renouvellement de l'Adhésion, le Compte de l'adhérent-e sera clôturé et l'adhérent-e ne pourra plus accéder aux Services.

Le Compte et les Données de l'adhérent-e seront archivés selon les règles de conservation des Données présentées dans la Politique d'Utilisation des Données Personnelles de REnÊtre.

## **ARTICLE 5 - Conditions d'Adhésion à REnÊtre**

L'Adhésion n'est pas accessible aux mineurs.

Peuvent adhérer aux Services les personnes physiques majeures ou les personnes morales.

Préalablement à son Adhésion aux Services et à la communauté REnÊtre, l'utilisateur/utilisatrice a accès, sur le Site, aux présentes CGUS dont il s'engage à prendre connaissance.

## **ARTICLE 6 - Processus d'Inscription et d'Adhésion à REnÊtre**

L'intégration à la communauté REnÊtre se déroule en deux étapes : une première d'Inscription et une seconde visant à adhérer aux Services et à REnÊtre.

Pour terminer et valider son Adhésion, l'utilisateur/utilisatrice procède au règlement du montant dû pour accéder aux Services de REnÊtre. Le prix de l'Adhésion est indiqué au moment de la validation du règlement.

Lors de l'inscription et de la confirmation de l'Adhésion, l'utilisateur/utilisatrice devra :

- lire et accepter les présentes CGUS ,
- fournir les informations relatives au mode de paiement et procéder au règlement.

La confirmation de l'Adhésion entraînera acceptation de l'ensemble des documents ci-dessus et formera le Contrat.

Un courrier électronique confirmant l'Adhésion et le paiement est envoyé par REnÊtre à l'adhérent-e. Les présentes CGUS sont transmises à l'adhérent-e dans ledit e-mail de confirmation, via un lien hypertexte.

## **ARTICLE 7 - Accès à la Plateforme – description des Services**

### **7.1. Modalités d'accès à la Plateforme**

L'adhérent-e accède à la Plateforme en se connectant sur le Site et en cliquant sur le bouton prévu à cet effet. Pour accéder à son Compte, l'adhérent-e doit utiliser ses Identifiants.

L'adhérent-e est responsable de la préservation de la confidentialité de ses Identifiants et de son Compte et est totalement responsable de tout acte impliquant l'utilisation de ses Identifiants. L'adhérent-e s'engage aussi à ne permettre à aucune autre personne un accès sous son identité ou son nom d'utilisateur.

En cas de perte ou de vol du mot de passe, ou en cas d'utilisation par un tiers non autorisé, L'adhérent-e doit modifier immédiatement son mot de passe en utilisant la procédure « Mot de passe oublié » disponible sur la Plateforme.

Le cas échéant, L'adhérent-e peut contacter REnÊtre par e-mail à l'adresse [contact@isabelledeffernez.com](mailto:contact@isabelledeffernez.com).

L'adhérent-e s'assure de la validité dans le temps des informations transmises et s'engage à fournir des informations exactes, complètes et actualisées. L'adhérent-e s'engage en particulier à assurer la mise à jour des coordonnées qu'elle fournit à REnÊtre.

L'adhérent-e s'engage également à ne pas usurper l'identité ou la qualité d'un tiers. A défaut, elle sera seule responsable des conséquences pouvant résulter de la fourniture d'informations mensongères, invalides ou erronées à REnÊtre, un autre Utilisateur/Utilisatrice ou à un Partenaire.

REnÊtre ne dispose pas des moyens techniques et / ou légaux lui permettant de vérifier la réalité de l'identité de L'adhérent-e.

Néanmoins, en cas de doute sur la réalité des informations divulguées par L'adhérent-e ou en cas de dénonciation par un tiers, un Utilisateur/Utilisatrice ou un Partenaire laissant présumer l'existence d'une usurpation d'identité ou l'existence d'informations fictives délivrées par L'adhérente, REnÊtre se réserve le droit :

- de mettre hors ligne et suspendre le Compte de L'adhérent-e,
- de solliciter des justificatifs auprès de L'adhérent-e concerné-e.

Si la demande de REnÊtre reste sans effet dans un délai de huit (8) jours ouvrés, REnÊtre sera en droit de résilier le Compte de L'adhérent-e dans les conditions prévues à l'article 16 des CGUS.

Le traitement des Données personnelles de L'adhérent-e par REnÊtre est régi par l'article 17 des CGUS et la Politique d'Utilisation des Données Personnelles (PUDP).

### **7.2. Services accessibles à L'adhérente Services disponibles via le Compte Adhérente**

L'adhérente accède, à la suite de son Adhésion, aux Services disponibles sur la Plateforme et présentés ci-dessous.

Ateliers d'Aide à Soi-Même en illimité

Atelier d'Aide à Soi-Même en direct chaque semaine

Ateliers de développement personnel

Coaching

Groupe de parole

Réductions sur les événements, formations et retraites spirituelles organisées par REnÊtre

Salon de discussion sur groupe privé Facebook

L'adhérent-e s'engage, dans ce cadre, à respecter les obligations mentionnées à l'article 8 des CGUS et notamment à ne pas diffuser des données, informations, ou contenus à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, offensant, violent ou incitant à la violence, ou à caractère politique, raciste ou xénophobe et de

manière générale tout contenu qui serait contraire aux lois et règlements en vigueur ou bonnes mœurs, sur l'espace de discussion du groupe privé Facebook.

A défaut, REnÊtre, en charge de modérer l'espace collaboratif et la Plateforme, se réserve le droit de supprimer le contenu litigieux.

Le cas échéant, L'adhérent-e qui prendrait connaissance sur le groupe privé d'un tel contenu litigieux est invité à suivre la procédure décrite à l'article 18 des CGUS.

#### **ARTICLE 8 - Obligations de L'adhérent-e**

L'adhérent-e s'interdit expressément de contourner le Site, la Plateforme et les Services. L'adhérent-e s'engage à respecter les CGUS.

Il/Elle déclare disposer du matériel et des moyens de connexion compatibles avec la configuration requise pour l'utilisation du Site, de la Plateforme et des Services et disposer des connaissances techniques, des compétences nécessaires à l'utilisation du Site, de la Plateforme et des Services. L'adhérent-e s'engage à utiliser le Site, la Plateforme et les Services conformément aux lois et règlements en vigueur et aux stipulations des CGUS.

L'adhérent-e s'engage notamment à ne pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de REnÊtre et /ou de tout tiers.

PLUS PRÉCISÉMENT, L'adhérent-e S'ENGAGE A NE PAS DIFFUSER A DES TIERS LES SUPPORTS, CONTENUS, LIVRABLES, DOCUMENTS REMIS PAR REnÊtre DANS LE CADRE DE LA FOURNITURE DES SERVICES.

A DÉFAUT, REnÊtre SE RESERVE LE DROIT D'EXCLURE L'adhérent-e ET DE RESILIER LES CGUS. L'adhérent-e est seul-e responsable de l'utilisation du Site, de la Plateforme et des Services. L'adhérent-e est également seul-e responsable de son accès à Internet. Il lui appartient de prendre toutes dispositions pour maintenir cet accès.

L'adhérent-e devra informer REnÊtre de tout potentiel incident ou dysfonctionnement lors de l'utilisation du Site, de la Plateforme et des Services. L'adhérent-e peut contacter Isabelle Deffernez aux coordonnées mentionnées dans ses Mentions Légales.

L'adhérent-e est informé-e que le Site et la Plateforme pourraient présenter des dysfonctionnements en cas d'utilisation inhabituelle et disproportionnée.

L'adhérent-e s'engage à ne pas avoir une utilisation déraisonnable et excessive du Site, de la Plateforme et des Services et, plus généralement, à ce que son utilisation n'affecte pas la stabilité, la sécurité et la qualité du Site, de la Plateforme et des Services.

En outre, il est interdit à L'adhérent-e de :

- contaminer le Site, la Plateforme ou les salons de discussion par un virus ;
- procéder à une quelconque modification du Site et de la Plateforme ;
- accéder ou se maintenir sans y être habilité-e dans tout ou partie du Site, de la Plateforme ou du groupe privé Facebook, ou utiliser tout outil afin d'accéder ou se maintenir sans y être habilité-e dans tout ou partie du Site, de la Plateforme ou du groupe privé Facebook ;
- supprimer ou modifier des Données, altérer le fonctionnement du Site, de la Plateforme ou du groupe privé Facebook ;
- utiliser le Site, la Plateforme ou le groupe privé Facebook à des fins illégales ou frauduleuses et /ou agir dans un but illicite ou interdit ;
- interférer avec le fonctionnement prévu du Site, de la plateforme ou du groupe privé Facebook ou nuire à ceux-ci ;
- solliciter, recueillir ou utiliser les Identifiants d'autres Utilisateurs/Utilisatrices ;
- solliciter, inciter ou permettre à toute personne d'enfreindre une ou plusieurs de ces interdictions ;
- télécharger et /ou diffuser des données, des informations, ou contenus à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, offensant, violent ou incitant à la violence, ou à caractère politique, raciste ou xénophobe et de manière générale tout contenu qui serait contraire aux lois et règlements en vigueur ou bonnes mœurs, au sein du Site, de la Plateforme ou du groupe privé Facebook ;
- référencer ou créer des liens vers tout contenu ou information disponible depuis le Site, la Plateforme ou du groupe privé Facebook en dehors de l'autorisation prévue à l'article 11 des CGUS ;
- utiliser des logiciels ou appareils manuels ou automates, robots de codage ou autres moyens pour accéder, explorer, extraire ou indexer toute page ou Éléments du Site, de la Plateforme ou du groupe privé Facebook ;
- accéder et utiliser les Données des autres adhérent-es en dehors de l'utilisation des Services.

#### **ARTICLE 9 - Obligations de REnÊtre**

REnÊtre s'engage à mettre tous les moyens raisonnables en œuvre pour assurer au mieux la fourniture des Services et permettre la disponibilité et le fonctionnement du Site et de la Plateforme.

REnÊtre s'engage également à respecter les droits de propriété intellectuelle des adhérent-es.

## **ARTICLE 10 - Prix et paiement de l'Adhésion**

### **10.1. Prix de l'Adhésion**

Le prix de l'Adhésion s'entend en euros sur le site (la TVA ne s'applique pas en l'espèce).

Le prix de l'Adhésion est mentionné sur le Site de REenÊtre.

### **10.2. Paiement de l'Adhésion**

Le paiement de l'Adhésion se fait mensuellement lors de l'Adhésion.

Par principe, l'utilisateur/utilisatrice règle son Adhésion par carte bancaire directement sur le Site. REenÊtre met ainsi à la disposition de l'utilisateur/utilisatrice un système de sécurisation des paiements en ligne permettant à ce dernier de crypter la transmission de ses données bancaires et fait appel, pour ce faire, à un prestataire de services tiers qui assure également le traitement du paiement et la conservation des informations relatives à la carte de crédit ou de débit. L'utilisateur/utilisatrice déclare accepter les conditions générales de services du prestataire.

Afin de satisfaire aux dispositions légales et réglementaires, REenÊtre a mis en place, via son prestataire de service de paiement en ligne, un processus d'authentification nécessitant une double vérification d'identité de l'utilisateur/utilisatrice.

Sont acceptées les cartes bleues, Visa et Mastercard.

En cas d'échec du paiement par carte bancaire, l'Adhésion ne sera pas validée.

Par dérogation et sous réserve de l'acceptation de REenÊtre, l'utilisateur/utilisatrice peut régler son Adhésion par virement entre les comptes de l'utilisateur/utilisatrice et REenÊtre :

Dans ces hypothèses, l'utilisateur/utilisatrice est invité-e, avant de procéder à son règlement, à contacter REenÊtre par téléphone ou par e-mail aux coordonnées figurant dans ses Mentions Légales.

REenÊtre adresse par e-mail à L'adhérent-e, à l'issue du paiement, la facture justifiant du règlement effectué.

En cas de retard de paiement, pour quelque cause que ce soit, les sommes dues par l'utilisateur/utilisatrice porteront de plein droit, à compter de la date d'échéance et sans mise en demeure préalable, intérêts de retard calculés journalièrement au taux d'intérêt légal ;

## **ARTICLE 11 - Propriété intellectuelle de REenÊtre**

Le signe «REenÊtre» est déposé et est protégé par un droit d'auteur. Le nom de domaine <https://renetrejsj.com> est également protégé. Ces éléments ne peuvent être utilisés sans l'autorisation expresse de leur titulaire.

Il en est de même pour les signes distinctifs des adhérent-es, des Partenaires et plus largement des Éléments composant ou diffusés sur le Site, la Plateforme et le groupe privé Facebook.

L'Utilisateur/Utilisatrice reconnaît que les Éléments sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques ou tous autres droits et lois relatifs à la propriété intellectuelle. L'Utilisateur/Utilisatrice reconnaît qu'elle n'est autorisée à utiliser ces Éléments que dans les limites expressément fixées par les CGUS.

Les CGUS n'entraînent le transfert d'aucun de ces droits de propriété intellectuelle au profit des Utilisateurs/Utilisatrices.

En conséquence, les Utilisateurs/Utilisatrices s'interdisent formellement de reproduire et /ou utiliser tout ou partie des Éléments qui apparaissent ou sont disponibles sur le Site, la Plateforme ou le groupe privé et tout ou partie du Site, de la Plateforme et du groupe privé eux-mêmes. Les Utilisateurs/Utilisatrices s'interdisent également de copier, extraire, modifier, altérer, traduire, reproduire, diffuser, vendre, publier, exploiter, ou diffuser de quelques manières et sous quelques formes ou supports que ce soit les Éléments. La violation de ces dispositions impératives soumet le contrevenant, et toute personne responsable, aux peines pénales et civiles prévues par la loi.

Toute utilisation des Éléments non expressément autorisée par REenÊtre au titre des CGUS est illicite, conformément aux articles L 122-4 et L 122-6 du Code de la propriété intellectuelle. Il est notamment interdit à l'Utilisateur/Utilisatrice de procéder à :

- toute représentation, diffusion ou commercialisation des Éléments, que ce soit à titre gracieux ou onéreux ;
- toute forme d'utilisation du Site, de la Plateforme et des Éléments de quelque façon que ce soit aux fins de conception, réalisation, diffusion ou commercialisation d'un service similaire, équivalent ou de substitution ;
- toute mise à disposition directe ou indirecte du Site, de la Plateforme et des Éléments au bénéfice d'un tiers, notamment par location, cession ou prêt, même à titre gratuit sauf en cas d'accord préalable écrit de REenÊtre ;

- toute utilisation pour un traitement non autorisé par REnÊtre.

Par ailleurs, le Site et la Plateforme constituent une base de données appartenant à REnÊtre et accessible à l'Utilisateur/Utilisatrice.

Par principe, l'Utilisateur/Utilisatrice ne dispose d'aucun droit de reproduire, adapter, traduire, ni représenter la base de données en dehors des limites strictement définies aux CGUS.

En application des articles L 342-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle, il est fait interdiction à l'Utilisateur/Utilisatrice :

- d'extraire par transfert permanent ou temporaire la totalité ou une partie qualitativement ou quantitativement substantielle des Éléments, et notamment les Données, sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit,
- de réutiliser la totalité ou une partie qualitativement ou quantitativement substantielle des Éléments, et notamment les Données, par la mise à disposition du public,
- d'extraire ou de réutiliser à répétition ou de manière systématique des parties qualitativement ou quantitativement non substantielles des Éléments, et notamment les Données lorsque ces opérations excèdent manifestement les conditions d'utilisation normales du Site, de la Plateforme et des Services ;
- d'exploiter commercialement auprès de tiers les Éléments, et notamment les Données et plus largement ses droits d'accès à la Plateforme.

L'Utilisateur/Utilisatrice est autorisé-e à mettre en place des liens hypertextes à partir d'un autre site Internet vers les pages publiques du Site accompagnés d'un court descriptif.

Au titre du droit de citation, l'Utilisateur/Utilisatrice est autorisé-e à reproduire sur n'importe quel autre support un court extrait d'une page du Site en donnant obligatoirement l'origine des informations de la manière suivante : « source REnÊtre, [www.renetrejsj.com](http://www.renetrejsj.com), tous droits réservés ».

Toute reproduction de tout ou partie du Site et de la Plateforme dans un but autre que la consultation du Site ou l'utilisation des Services est interdite sans l'autorisation de REnÊtre et /ou de ses Partenaires.

## **ARTICLE 12 - Droit à l'image**

Le droit au respect de l'image des personnes et des biens ainsi que le droit au respect de la vie privée sont protégés par les articles 9 et 544 du Code civil.

L'Utilisateur/Utilisatrice, lors de son Adhésion et l'utilisation des Services, cède à titre non exclusif à REnÊtre le droit de :

- fixer son image dans le cadre de photographies ou séquences d'images animées (vidéos, publicités télévisées ou autres) ;
- reproduire son image ainsi fixée par tous les procédés techniques de fixation matérielle et / ou immatérielle, connus ou non encore connus à ce jour (graphique, photographique, numérique...) sur tous supports, sur tous formats, pour un nombre illimité d'utilisations, en intégralité ou en partie, ensemble ou séparément et notamment aux fins de réalisation de tout document publicitaire ou promotionnel ;
- communiquer au public son image ainsi fixée et reproduite de manière directe comme indirecte, en intégralité ou en partie, au travers de tout moyen de diffusion, connu ou inconnu à ce jour, et notamment la communication par télédiffusion en mode analogique ou numérique, par radiodiffusion, par satellite, par câblodistribution et quel qu'en soit le mode de commercialisation, ainsi que par voie électronique quel qu'en soit le format et le vecteur et l'appareil de réception, ainsi que par mise à la disposition du public quel que soit le procédé analogique ou numérique ou le mode de transmission audiovisuel ou téléphonique mobile ou fixe utilisé.

Cette cession est consentie par l'Utilisateur/Utilisatrice à REnÊtre pour une exploitation dans le monde entier et pour toute la durée de la relation entre l'Utilisateur/Utilisatrice et REnÊtre ainsi que pendant cinq (5) ans à compter de la fin de cette relation.

Cette cession est réalisée dès lors que l'Utilisateur/Utilisatrice prend connaissance du contrat de cession de droit à l'image de ces CGUS et coche la case suivante lors de l'Adhésion aux Services :

« J'ai lu et j'accepte les CGUS ».

## **ARTICLE 13 - Responsabilité**

### **13.1. Généralités**

REnÊtre s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer un accès continu au Site, à la Plateforme et aux Services.

A ce titre, les Parties conviennent expressément que les obligations de REnÊtre aux termes des CGUS sont des obligations de moyens et que la responsabilité de REnÊtre ne saurait être engagée par

L'Utilisateur/Utilisatrice qu'en cas de faute prouvée de REEnÊtre et pour des dommages découlant de faits qui lui sont directement imputables.

LA RESPONSABILITÉ DE REEnÊtre NE SERA ENGAGÉE QUE S'IL EST ÉTABLI QUE LE DOMMAGE DÉNONCÉ RÉSULTE DE SON PROPRE FAIT ET QUE S'IL EXISTE UN LIEN DE CAUSALITÉ DIRECT ET CERTAIN ENTRE LA FAUTE ALLÉGUÉE ET LE DOMMAGE.

REEnÊtre NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE DE TOUTES PERTES OU DOMMAGES INDIRECTS OU IMPREVISIBLES DE L'UTILISATEUR/UTILISATRICE, CE QUI INCLUT NOTAMMENT, SANS QUE CETTE LISTE SOIT LIMITATIVE, TOUT GAIN, MANQUE, PERTE, INEXACTITUDE ET / OU CORRUPTION DE FICHIERS OU DE DONNEES, PREJUDICE COMMERCIAL, PERTE D'UNE CHANCE, COUT DE RECUPERATION DES DONNEES, DE L'OBTENTION D'UN PRODUIT, D'UN SERVICE OU DE TECHNOLOGIE DE SUBSTITUTION, ATTEINTE A L'IMAGE OU TOUT AUTRE PREJUDICE MORAL.

EN TOUT ETAT DE CAUSE, LA RESPONSABILITE DE REEnÊtre NE SAURAIT EXCEDER LE MONTANT DE L'ADHESION CONCERNEE, TOUS CHEFS DE PREJUDICE CONFONDUS.

Toute action dirigée contre l'Utilisateur/Utilisatrice par un tiers en relation ou provenant de l'exécution ou de l'inexécution des CGUS par l'Utilisateur/Utilisatrice n'ouvre droit à aucune réparation de la part de REEnÊtre.

### **13.2. Accès et fonctionnement du Site et de la Plateforme**

Le Site, la Plateforme et le groupe privé Facebook reposent sur des technologies développées par des tiers et REEnÊtre.

En particulier, REEnÊtre ne maîtrise pas la technologie du groupe privé Facebook qui relève techniquement de la responsabilité de META. REEnÊtre ne garantit pas que le groupe privé soit d'anomalies et que son fonctionnement sera ininterrompu.

De même, REEnÊtre ne garantit pas que le Site et la Plateforme sont exempts d'anomalies et que leur fonctionnement sera ininterrompu et exclut expressément la garantie des vices cachés telle que définie par les articles 1641 et suivants du Code civil.

De même, en vue d'assurer la maintenance technique du Site et de la Plateforme, l'accès pourra être interrompu ponctuellement. Dans la mesure du possible, REEnÊtre s'efforcera d'en avertir les Utilisateurs/Utilisatrices.

REEnÊtre décline toute responsabilité en cas d'un éventuel préjudice qui pourrait résulter de l'indisponibilité du Site, de la Plateforme et /ou des Services ou d'un problème de connexion au Site ou à la Plateforme.

L'Utilisateur/Utilisatrice déclare avoir une parfaite connaissance de l'Internet et de ses limites.

L'Utilisateur/Utilisatrice reconnaît notamment que les transmissions sur Internet peuvent être retardées, perdues, interceptées, corrompues et que la transmission d'informations confidentielles via Internet est réalisée par l'Utilisateur/Utilisatrice à ses risques et périls.

Il appartient à l'Utilisateur/Utilisatrice de prendre toutes les précautions utiles à la conservation des Données et informations qu'elle intègre sur le Site, la Plateforme et le groupe privé.

De même, l'Utilisateur/Utilisatrice doit s'assurer de la compatibilité de son matériel informatique et des logiciels installés pour accéder au Site, à la Plateforme et aux Services.

REEnÊtre ne saurait non plus être tenue responsable de tout retard ou difficulté résultant de l'environnement informatique ou réseau de l'Utilisateur/Utilisatrice, des fournisseurs tiers de l'Utilisateur/Utilisatrice et /ou fournisseur d'accès à Internet de l'Utilisateur/Utilisatrice.

### **13.3. Prise et exécution d'une Adhésion sur le Site**

REEnÊtre exclut toute responsabilité en cas de retard éventuel à l'accès aux Services et l'exécution d'une Adhésion sur le délai indicatif annoncé. Un tel retard ne permet à l'Utilisateur/Utilisatrice ni de demander l'annulation de l'Adhésion, ni de refuser les Services ou de réclamer des dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

### **13.4. Informations et contenu publiés par les adhérent-es**

Les adhérent-es sont seul-es responsables des informations et annonces qu'ils/elles publient sur le Site, la Plateforme et le groupe privé Facebook.

REEnÊtre ne peut être tenue pour responsable des fausses déclarations faites par un-e adhérent-e, un tiers ou un Partenaire.

LA RESPONSABILITÉ DE REEnÊtre NE SERA ENGAGÉE QUE S'IL EST ÉTABLI QUE LE DOMMAGE DÉNONCÉ RÉSULTE DE SON PROPRE FAIT. AUCUNE RESPONSABILITÉ DE REEnÊtre NE

SAURAIT DÉCOULER DE LA VIOLATION PAR UN-E ADHERENT-E, UN TIERS OU UN PARTENAIRE DES CGUS.

#### **ARTICLE 14 - Force majeure**

Les Parties seront, en outre, déchargées de toute responsabilité à raison des retards ou défauts d'exécution des obligations contractuelles qui leur incombent et qui seraient la conséquence de faits relevant de la force majeure telle que définie par les tribunaux.

La Partie estimant qu'un événement de force majeure est constitué doit immédiatement avertir par écrit l'autre Partie de ces circonstances ainsi que du moment où elle estime que l'événement pourrait prendre fin.

#### **ARTICLE 15 - Assurance**

REnÊtre déclare être assurée, notamment en responsabilité civile professionnelle, auprès d'une compagnie notoirement solvable et maintenir à jour toutes les polices d'assurances, pour couvrir tous les dommages causés à l'autre Partie ou à tout tiers et consécutifs à l'exécution ou l'inexécution des CGUS.

#### **ARTICLE 16 - Exclusion – Résiliation**

##### **16.1. Résiliation pour convenance de L'adhérent-e**

L'adhérent-e peut mettre fin à son Adhésion aux Services à tout moment, en informant REnÊtre en écrivant un e-mail à [contact@isabelledeffernez.com](mailto:contact@isabelledeffernez.com).

Les CGUS étant conclues pour une durée déterminée et ferme, la résiliation ne sera effective qu'au terme de la période d'engagement de L'adhérent-e.

L'adhérent-e ne pourra pas obtenir le remboursement du montant de son Adhésion. Le prix de l'Adhésion reste dû en intégralité.

La fermeture du Compte de L'adhérent-e interviendra le jour suivant le terme de son Adhésion.

##### **16.2. Manquements à ses obligations par L'adhérent-e**

En cas de non-paiement de son Adhésion ou du renouvellement de son Adhésion par L'adhérent-e, REnÊtre suspendra, temporairement, l'accès aux Services et au Compte de L'adhérent-e et mettra cette dernière en demeure par mail et recommandé avec avis de réception de réparer le manquement dans un délai maximum de huit (8) jours ouvrés.

La mise en demeure devra mentionner expressément la présente clause résolutoire, outre la mention selon laquelle, à défaut pour L'adhérent-e de satisfaire à son obligation, REnÊtre sera en droit de résilier les CGUS. Si, à l'issue de ce délai, le manquement n'a pas été réparé, REnÊtre pourra résilier de plein droit, par mail et recommandé avec avis de réception, les CGUS et désactiver définitivement le Compte de L'adhérent-e, le tout sans préjudice de tous les dommages et intérêts auxquels il/elle pourrait prétendre.

REnÊtre se réserve, par ailleurs, le droit de résilier l'Adhésion de L'adhérent-e notamment dans les cas suivants :

- en cas de violation des CGUS (en dehors de l'hypothèse du défaut de paiement) ;
  - en cas de détournement du Site, de la Plateforme et des Services de REnÊtre ;
  - si REnÊtre est dans l'incapacité de vérifier ou d'authentifier les informations fournies et que L'adhérent-e ne donne pas suite aux demandes de vérification et /ou d'authentification adressées ;
  - si les agissements de L'adhérent-e sont susceptibles d'engager la responsabilité de REnÊtre, celle d'un autre Utilisateur/Utilisatrice ou d'un Partenaire ;
  - en cas de diffusion sans autorisation, à des tiers, des supports, contenus et plus largement, de la documentation appartenant à REnÊtre et remis à L'adhérent-e dans le cadre de l'utilisation des Services.
- Dans ces différentes hypothèses, REnÊtre supprimera, sans délai et sans notification préalable, l'accès aux Services et au Compte de L'adhérent-e. L'adhérent-e ne pourra pas demander et obtenir le remboursement des sommes engagées, y compris au prorata temporis

#### **ARTICLE 17 - Données personnelles**

Dans le cadre de la mise à disposition de la Plateforme et la fourniture des Services, REnÊtre collecte et traite des Données à caractère personnel, qui font l'objet d'un traitement informatique.

Dans ce contexte, REnÊtre fait son affaire des obligations lui incombant au titre de la réglementation relative à la protection des Données à caractère personnel, en particulier le Règlement n°2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre

circulation de ces données (ci-après « RGPD ») et la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018.

REnÊtre prend les mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des Données Personnelles qu'elle détient ou qu'elle traite dans le respect des dispositions de la réglementation applicable.

### **ARTICLE 18 - Notification**

La Plateforme et le groupe privé Facebook compilent des données à caractère informatif.

Dans la mesure du possible, REnÊtre assure une surveillance et une modération des propos et /ou contenus publiés sur la Plateforme et le groupe privé.

Le cas échéant, tout contenu susceptible d'être litigieux peut être rapporté à REnÊtre selon les modalités suivantes.

#### **18.1. Notification obligatoire selon l'article 6. I. 7 de la loi du 21 juin 2004**

En application de l'article 6. I. 7 de la loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004 (n°2004-575), l'Utilisateur/Utilisatrice doit porter à la connaissance de REnÊtre tout message faisant l'apologie des crimes contre l'humanité, incitant à la haine raciale, touchant à la pornographie infantile, incitant à la violence ou portant atteinte à la dignité humaine.

#### **18.2. Contenu susceptible d'être illicite**

Les Utilisateurs/Utilisatrices qui estimeraient que du contenu sur la Plateforme ou le groupe privé est susceptible d'être inexact, voire illicite, ayant un caractère injurieux ou diffamatoire, sont invitées à déposer une notification.

La notification prend la forme d'un courriel adressé à REnÊtre. Les coordonnées de REnÊtre sont indiquées dans ses Mentions Légales.

Dans cette notification, l'Utilisateur/Utilisatrice décline ses noms, prénoms, adresse et la description des faits litigieux.

La notification doit comprendre la description des faits litigieux et leur localisation précise dans la Plateforme ou le groupe privé Facebook, les motifs pour lesquels le contenu doit être retiré, comprenant la mention des dispositions légales et des justifications de faits. Dans la mesure du possible, l'Utilisateur/Utilisatrice doit transmettre la copie de la correspondance adressée à l'auteur des informations ou activités litigieuses demandant leur interruption, leur retrait ou leur modification, ou la justification de ce que l'auteur(e) n'a pu être contacté(e).

REnÊtre s'engage à réagir promptement à toute notification d'un Utilisateur/Utilisatrice faite dans les formes et à première vue fondée.

REnÊtre veillera à préserver l'anonymat de l'auteur(e) mis en cause, tout en se réservant la faculté d'engager contre lui / elle les mesures utiles, à commencer pour un-e adhérent-e par son exclusion de la communauté REnÊtre et de l'accès aux Services.

### **ARTICLE 19 - Commentaires, critiques, communications et autres contenus**

Les Utilisateurs/Utilisatrices peuvent adresser à REnÊtre des critiques, des commentaires ou tout autre contenu ; lui soumettre des suggestions, des idées, des questions ou toute autre information tant que ce contenu n'est pas illégal, obscène, abusif, menaçant, diffamatoire, contrevenant aux droits de propriété intellectuelle, ou préjudiciable à des tiers et ne consiste pas ou ne contient pas de virus informatique, de militantisme politique, de sollicitations commerciales, de mailing de masse, de chaînes ou toute autre forme de « spam ».

L'Utilisateur/Utilisatrice ne doit pas utiliser une fausse adresse e-mail, usurper l'identité d'une personne ou d'une entité, ni mentir sur l'origine du contenu. REnÊtre se réserve le droit, à son entière discrétion, d'enlever ou de modifier tout contenu.

### **ARTICLE 20 - Liens hypertextes**

Le Site et la Plateforme peuvent contenir des liens vers des sites Internet administrés par des tiers. REnÊtre ne peut en aucun cas exploiter ou contrôler les informations, produits et services présentés sur ces sites tiers. Les liens sont inclus uniquement à des fins pratiques et ne constituent aucun engagement de la part de REnÊtre. L'Utilisateur/Utilisatrice assume l'entière responsabilité de l'utilisation des liens vers des sites tiers.

### **ARTICLE 21 - Divers**

Le fait que l'une quelconque des stipulations des CGUS soit ou devienne illégale ou inapplicable n'affectera en aucune façon la validité ou l'applicabilité des autres stipulations des présentes.

Les Parties remplaceront par voie d'avenant les dispositions nulles par de nouvelles dispositions juridiquement valables et aussi près que possible du sens et du but envisagé aux plans juridique et économique.

Le fait que REnÊtre n'exerce pas, à un moment quelconque, une prérogative reconnue par les CGUS ne pourra en aucun cas être interprété comme une renonciation expresse ou tacite au droit d'exercer ladite prérogative à l'avenir.

Pour les besoins de l'exécution des CGUS, REnÊtre fait élection de domicile à l'adresse figurant dans ses Mentions Légales ou à l'article 1 des CGUS ou à toute autre adresse qu'elle notifierait par écrit à l'Utilisateur/Utilisatrice.

Les titres n'étant insérés que pour des raisons de commodité, en cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et la teneur de l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

Les CGUS représentent la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les Parties.

Aucune déclaration, représentation, promesse ou condition non contenue dans les CGUS ne peut et ne doit être admise pour contredire, modifier ou affecter de quelque façon que ce soit les termes de celui-ci.

## **ARTICLE 22 - Loi applicable et Tribunal compétent**

Les CGUS sont soumises à la loi française.

Tout litige ou toute contestation relatif à la formation, la validité, l'interprétation ou l'exécution des CGUS devra être prioritairement réglé à l'amiable entre les Parties. Toute réclamation de l'Utilisateur/Utilisatrice doit être adressée par écrit à REnÊtre à l'adresse (courriel) indiquée dans ses Mentions Légales.

En cas de désaccord persistant entre l'Utilisateur/Utilisatrice et REnÊtre, le tribunal compétent sera celui de Saint-Brieuc.